REGLEMENT

Le prix des sessions s'explique par leur organisation : la pension complète (= couchage et repas) ; les interventions des Sœurs et des intervenants extérieurs (enseignements et ateliers) ; leur riche contenu, l'accueil soigné, demandant un investissement important de la Communauté.

200 € la session

Règlement à l'ordre de l'Association "Les Amis d'Azille"
Règlement possible en plusieurs fois dans l'année

Acompte de 50 € à envoyer à la confirmation de votre inscription (à chaque session)
non-remboursé à partir de 15 jours avant la session

- **Par virement :** en indiquant "Cultur'Elle" dans le libellé.
La Banque Postale
IBAN FR2320041010060223813B02714

- **Ou par chèque :** en indiquant "Cultur'Elle" au dos.